

SAINT-BASILE (ZONE 3) :

RICHARD ET LINDA THÉRIAUT, 20, RUE PRINCIPALE ET AJOUT DE L'USAGE HABITATIONS DANS LA ZONE COMMERCIALE ROUTIÈRE

La Secrétaire adjointe procède à la 3^e lecture par titre de l'Arrêté No. 36R.Z3.21 et la résolution suivante est apportée :

- 2006-095** M. Albert Martin propose que l'Arrêté municipal No. 36R.Z3.21 concernant une modification de zonage pour la propriété située au 20, rue Principale, Saint-Basile, soit adopté.
Appuyée par Louis Lavoie. Adoptée.

NOUVEAU PLAN MUNICIPAL – ARRÊTÉ NO. 32

La Secrétaire adjointe procède à la 1^{ère} lecture et la 2^e lecture par titre de l'Arrêté No. 32. Des objections écrites ont été reçues de la part des résidents du chemin Canada. Aucun autre commentaire ou objection n'est apporté.

AUTRES DOSSIERS MUNICIPAUX :

ADMINISTRATIF

REUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU 18 SEPTEMBRE AVANCEE AU 11

- 2006-096** M. Charles Fournier propose que la réunion ordinaire publique du 18 septembre 2006 soit avancée au 11 septembre 2006 à 20h00.
Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.

PLANIFICATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

PROJET IMMOBILIER – 30^E AVENUE

- 2006-097** M. Gérald Morneau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Habitat Plus Inc. (Guy Long) concernant la vente d'une parcelle de terrain située sur la 30^e Avenue, Edmundston (Zone 1).
Appuyée par Don Moreau. Adoptée.
- 2006-098** M. Gérald Morneau propose que le Conseil municipal considère la modification suivante au Plan municipal d'Edmundston (Zone 1) :

Changer la vocation des terrains appartenant à Edmundston situé sur la 30^e Avenue, Edmundston, N.-B. #nid 35181205, 35172931, 35181197, 35181189 et 35143916 de Résidentiel faible densité à Résidentiel forte densité.

IL EST RÉSOLU QUE la proposition de modifications soit présentée au public le 11 septembre 2006 en la salle du Conseil d'Edmundston à compter de 20h00 et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la Loi sur l'Urbanisme dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions ou commentaires au projet proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du Directeur d'Urbanisme.

Appuyée par Don Moreau. Adoptée.

PARC INDUSTRIEL EDMUNDSTON NORD – TRANSACTIONS IMMOBILIERES

2006-099 M. Aldéo Nadeau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston, le Ministère Provincial des Transports et Clarence Daigle et Fils Ltée, concernant le transfert d'une parcelle de terrain dans le Parc Industriel Edmundston Nord.

Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

2006-100 M. Aldéo Nadeau propose qu'en vertu de l'article 56 de la Loi sur l'Urbanisme, le Secrétaire soit autorisé de certifier le plan de lotissement – Edmundston- projet No. A04-122 concernant la rue Richards.

Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

VENTE DE PARCELLE – CHEMIN BÉRUBÉ - PARC INDUSTRIEL ST JACQUES

2006-101 M. Réal Morneau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Ghislain et Carole Landry, concernant la vente d'une parcelle de terrain située sur le chemin Bérubé dans le Parc industriel Saint-Jacques (# nid 35322015).

Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.

LOTISSEMENT EDMUNDSTON REAL ESTATE LTD – RUE LEBRUN

2006-102 M. Don Moreau propose que conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé à certifier le plan de lotissement No. 38 Edmundston Real Estate Ltd, en date du 10 juin 2006 et que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents concernant les ententes de construction de la rue et de l'installation des infrastructures pour le prolongement de la rue Lebrun.

Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

ANNULATION D'UNE PARTIE DE SERVITUDE – RUE PERRON

- 2006-103 M. Charles Fournier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et RPB Construction Ltée concernant l'annulation d'une partie de servitude d'entreprise de service public sur la rue Perron, Edmundston (Zone 1).
Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

PROGRAMME – TAXE FEDERALE SUR L'ESSENCE

- 2006-104 M. Réal Morneau propose que le document, intitulé *Plan quinquennal d'immobilisations (2006-2010) * pour le transfert de la taxe fédérale sur l'essence en date du 21 août 2006, soit adopté tel que présenté.
Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.

M. le Maire émet un communiqué expliquant les détails du dossier.

ÉNERGIE

TRANSFERT DE BAIL – TERRAIN, CHEMIN 2^E SAULT

- 2006-105 M. Gérald Morneau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Richard et Linda Thériault pour le transfert ou la cession du bail sur la propriété située au 1906, chemin 2^e Sault à St-Joseph, N. B.
Appuyée par Réal Morneau. Adoptée.

LOISIRS ET CULTURE

SOCIETE HISTORIQUE DU MADAWASKA - REPERTOIRE DES LIEUX PATRIMONIAUX

- 2006-106 M. Louis Lavoie propose que la municipalité d'Edmundston autorise la Société Historique du Madawaska d'inscrire sur le répertoire provincial de lieux patrimoniaux locaux, une deuxième liste, telle que soumise en date du 21 juillet 2006.
Appuyée par Don Moreau. Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

APPEL D'OFFRES – EQUIPEMENTS DE GRATTAGE ET EPANDAGE

- 2006-107 M. Charles Fournier propose que le Service des Travaux publics et Environnement soit autorisé de faire l'acquisition d'équipement de grattage et épandage de la compagnie Produits Métallique A.T. Inc., étant le plus bas soumissionnaire en date du 25 juillet 2006.
Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

APPEL D'OFFRES – STATION DE POMPAGE ET INSTALLATION DE TUYAUTERIE D'AQUEDUC

**2006-108 M. Louis Lavoie propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Clarence Daigle et Fils Ltée concernant la nouvelle station de pompage et l'installation de tuyauterie pour le développement le Montagnard.
Appuyée par Albert Martin. Adoptée.**

INFORMATION GÉNÉRALE

➤ Prochaine réunion publique – 11 septembre 2006 à 20h00

PÉRIODE DE QUESTION :

Aucun commentaire n'est apporté.

Ajournement de la réunion proposé par Réal Morneau à 20h32.


Gérald Allain, Maire


Doreen Banville, Secrétaire adjointe